Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères, sur la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies portant sur les armes chimiques en Syrie, à New York le 26 septembre 2013.

2013-09-26

Bonsoir,

J'ai deux aspects à traiter avec vous.

D'abord, comme vous le savez, dans quelques minutes va être présentée la résolution que nous avons mise au point pour faire en sorte que les armes chimiques soient interdites. Nous y avons travaillé hier et encore cet après-midi. C'est une résolution qui marque un pas en avant. Nous en sommes satisfaits, en particulier la France puisqu'elle reprend les trois exigences que nous avions posées dès le début de la semaine.

D'une part préciser que toute utilisation des armes chimiques est une atteinte à la sécurité internationale, ce qui autorise du même coup les Nations unies à se saisir de cette question.

D'autre part rendre responsables ceux qui ont commis ces actes devant la justice.

Troisièmement, elle fait référence au fameux chapitre VII, c'est-à-dire que si le régime syrien n'accepte pas de respecter cette résolution, il appartient au Conseil de sécurité de prendre les sanctions nécessaires sous chapitre VII.

C'est donc une résolution dont nous sommes satisfaits qui résulte d'un travail en commun. Je pense que nous avons bien avancé. Concrètement, elle est présentée dans quelques minutes.

Il y aura un texte à adopter à La Haye puisque vous savez qu'il y aura aussi le texte de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. Ensuite cette résolution sera adoptée juridiquement ici. Mais on peut dire que la question a été traitée et réglée.

D'autre part je viens de présider une réunion à la fois de soutien au peuple syrien, à la Coalition nationale syrienne et au président Al-Jarba. Un résumé de la présidence vous sera communiqué. Cette réunion a réuni plus de cent pays, ce qui est tout à fait remarquable, et

plus de soixante ministres. Elle a montré une communauté de vue extrêmement impressionnante.

Je suis heureux que cette réunion ait pu se tenir dans l'enceinte des Nations unies car la Syrie libre et démocratique que nous appelons de nos voeux a vocation le plus rapidement possible à être représentée ici dans cette maison du droit international et de la paix.

Je vous remercie.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 1er octobre 2013

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/189115-laurent-fabius-26092013-armes-chimiques-en-syrie-resolution-onu